

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 85776

Texte de la question

M. Jean-François Lamour attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les conséquences de sa politique en matière d'addictologie. En effet, de nombreux médecins spécialisés dans cette discipline s'inquiètent vivement de la concomitance de plusieurs décisions gouvernementales, qui constituent selon eux autant de signaux envoyés aux publics à risque et à la population en général. Ainsi en est-il de l'expérimentation des salles dites « de consommation à moindre risque », en fait salles de shoot, et de la suppression du diplôme complémentaire d'addictologie, destiné justement à former des praticiens à la prise en charge de personnes souffrant de conduites addictives. Il lui demande quelle est l'objectif poursuivi par ces mesures qui mettent à mal la politique de santé publique dans le domaine de l'addiction aux drogues.

Données clés

Auteur : M. Jean-François Lamour

Circonscription: Paris (13e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 85776

Rubrique: Drogue

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>28 juillet 2015</u>, page 5657 Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)